



Sorl'Info

Édition spéciale !

Discours de Madame le maire

&

Voeux de votre équipe municipale
pour l'année 2024

Chères Saint-Sorlinoises, chers Saint-Sorlinois,



Tout d'abord, je tiens, au nom de l'équipe municipale, à remercier chacun d'entre vous d'avoir répondu à notre invitation. Votre présence montre que, comme nous, vous aimez ce rendez-vous convivial annuel qui marque notre intérêt commun pour la vie de notre village.

J'ai ici une pensée pour nos amis Saint-Sorlinois malades ou dans l'incapacité de se déplacer, notre adjoint Félix que nous espérons retrouver bientôt en pleine forme et notre doyen René Trillat. Je salue particulièrement la présence de Madeleine Mollet, fidèle à toutes les manifestations de la commune, depuis sa naissance, il y a bientôt 95 ans.

Cette rencontre est pour nous un moment privilégié au cours duquel nous avons le plaisir de vous présenter nos actions menées pendant l'année écoulée et de vous faire part de nos projets pour l'année à venir.



Nous ne pouvons pas, avant de parler de la vie de notre commune, ignorer les évènements mondiaux, nationaux, qui impactent notre vie au quotidien et notre moral :

- Le dérèglement climatique et le réchauffement de la planète, avec ses conséquences environnementales et le déchaînement de catastrophes naturelles engendrées : tempêtes, inondations, sécheresse, incendies, etc.
- Les guerres qu'on pensait inimaginables au 21^e siècle et qui massacent, torturent, terrorisent des populations innocentes comme cela fut déjà le cas aux plus horribles périodes de l'histoire.
- La violence, la haine débordante de certains groupuscules qui attendent la moindre étincelle pour s'enflammer.
- L'inflation qui rogne notre pouvoir d'achat et qui rend la vie encore plus difficile aux ménages les plus défavorisés.

Dans nos communes, nous avons des promesses à tenir et pour garder le cap, il nous faut trouver des stratégies qui nous permettent financièrement de les réaliser. Bien sûr, l'Etat nous aide... Et nous développons toute une kyrielle de plans et dotations sensées panser les plaies de la planète, plans dont déjà la seule évocation de leur appellation pourrait suggérer un sujet de philo au bac.

Ce sont bien les communes, au bout de la chaîne, qui ont l'honneur de les mettre en place. Pour n'en citer que quelques-uns, il y a le dossier ZAEnR (Zones d'accélération des énergies renouvelables), ou encore la dotation « biodiversité » qui devient dotation de « valorisation des aménités rurales », la mise en place de la fameuse loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), le PCS (plan communal de sauvegarde), et tant d'autres.

Par conséquent, nous avons besoin de plus en plus de place sur nos bureaux et devons rajouter des étagères à nos armoires. Il nous faut en permanence trier les plans obligatoires, les plans subsidiaires mais importants, les plans opportuns, et ceux pour lesquels nous n'entrons pas dans les cases.

Bref, il nous est nécessaire d'élaborer un plan pour trouver le bon plan... Je ne vous permettrai pas cependant de penser que ça plane pour nous !

Notre rôle consiste désormais à relever ces défis.



Je voudrais souligner l'importance de l'accompagnement d'une Communauté de Communes. Comme vous le savez, Saint-Sorlin de Morestel et 46 autres communes composent le territoire de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, dite CCBD.



Nous avons beaucoup de chances : par son dynamisme, ses prises de compétences obligatoires ou optionnelles, son esprit fraternel et coopératif, la CCBD nous épaula au quotidien. Un vaste programme a été défini par le projet de territoire en début de mandat et profite à tous. De nombreux thèmes sont abordés par la CCBD et nous y prenons part, dans la mesure où notre commune est ou pourrait être concernée, c'est à dire presque tous.

Vous avez d'ailleurs reçu dans le dernier Sorl'Info un communiqué des Balcons du Dauphiné. Il y est question de mutualisation : il s'agit ici de s'entraider en mettant des moyens en commun, pour les communes qui le souhaitent, sous couvert de convention. Par exemple la mise à disposition aux communes, dont nous profitons, d'une secrétaire mobile pour remplacer une secrétaire de mairie en cas de maladie, ou la suppléer pour surcroit d'activité.

Ce peut être aussi des appels à projet : nous avons profité d'un équipement « abris à vélos », financé en grande partie par des subventions dont pouvait seule profiter une communauté de communes,

Nous sommes aussi accompagnés efficacement par la CCBD pour l'élaboration de notre plan communal de définition des Zones d'Accélération d'énergies renouvelables (le fameux ZAEnR, dont je viens de vous parler), véritable casse-tête administratif soumis par l'Etat. Ce plan répond lui-même au Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA). Son objectif vise la réduction de 23 % d'utilisation des énergies fossiles d'ici à 2030 et 30% d'ici à 2050. On nous demande de définir au sein de chacune de nos communes, des zones favorables au développement d'énergies renouvelables que ce soit pour l'électricité ou la chaleur. Vaste programme qu'on nous demandait de bâcler en 4 mois, nécessitant des connaissances pointues et surtout un décryptage administratif minutieux. Régulièrement la CCBD réunit les communes volontaires pour avancer dans ce dossier. Il sera finalement rendu en préfecture pour le 31 mars.

C'est aussi grâce à l'appel à projets lancé par la CCBD auprès des communes et auquel nous avons répondu, que nos travaux de rénovation de la mairie peuvent se

faire. 50 000 euros nous ont ainsi été versés au commencement des travaux, ce qui nous permet d'honorer les premières factures sans emprunter.



Un autre dossier porté avec la CCBD dans le cadre de ses compétences : la GEMAPI. Vous avez tous vu ce mot au moins sur votre feuille d'impôts. La Gestion des Milieux Aquatiques et la

Prévention des Inondations.

Un dossier a été ouvert auprès de cette commission avant que notre équipe arrive, s'est poursuivi en 2020, puis... plus rien. À notre demande, il vient d'être rouvert et pris en compte. Il s'agit de gérer les caprices du ruisseau du Valencey pendant les épisodes de forte pluviométrie, ce qui permettrait de préserver une vingtaine d'habitations de l'inondation. Et cerise sur le gâteau, Gérard et Maurice n'auront plus à se lever la nuit pour surveiller ledit ruisseau...



Le Département de l'Isère est aussi souvent là pour nous tenir la main.



Je voudrais souligner entre autres, l'impressionnant chantier de mise en sécurité de la RD16, dans la Montée de la Frette. Même si bon nombre d'entre vous ont été indisposé par la route barrée, il était grand temps d'intervenir ! Les glissières de sécurité étaient dans le vide et à chaque pluviométrie forte, la route avait tendance à s'affaisser. Nous remercions très sincèrement le Département pour cette réalisation.

D'autre part, nous avons aussi été largement aidés par le Département, à hauteur d'exactly 93.4 % pour l'acquisition de la partie haute de l'ENS (Espace Naturel Sensible) de Valencey.



Parmi les plans obligatoires de l'Etat, se trouve la mise en compatibilité du PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). L'objectif de notre PLU est de préserver l'authenticité de notre village.

C'est son règlement qui fait que Saint-Sorlin ressemble encore actuellement à un village rural.

Il ressort de plusieurs études que notre PLU, tel qu'il existe actuellement correspond bien à la demande du SCOT. De plus, l'acquisition par la commune de la propriété Rabatel dans le bas du village, jouxtant le Terrain Orcel Route de Dolomieu permettra de répondre aux exigences de renforcement de l'habitat en centre bourg. Cependant, une mise à jour du règlement est nécessaire, qui le rendra plus précis sur certains points.

Lorsqu'il sera prêt, le projet sera soumis au public pour concertation.



Un autre dossier important : la sécurité routière. Nous avons déjà évoqué lors des vœux de l'an dernier le problème de vitesse sur la traversée de l'agglomération du hameau de La Frette. Un bureau d'études s'est penché sur le problème et nous a fait des propositions, en fonction du classement administratif de la route. L'idéal serait de positionner 3 ralentisseurs en forme de vague, et d'aménager une plateforme pour l'arrêt de bus de la Croix, semblable à celui du centre village. L'ensemble s'élève approximativement à 200 000 euros.

Il n'est actuellement pas possible de financer ce dossier dans son intégralité. Nous avons néanmoins pris rendez-vous avec notre interlocuteur de la Région Auvergne Rhône Alpes délégué en matière de transport scolaire. Il va nous accompagner dans la réflexion de la faisabilité de l'aménagement de l'arrêt de bus de la Croix.



Pour l'instant, nous avons investi dans la pédagogie. Vous ne pouvez pas ne pas les avoir remarqués : 4 panneaux, sur ton humoristique, rappellent aux bolides qu'ils doivent respecter les 50 km/h. Nous les devons à Lucie, de Lyon, institutrice de son état, passionnée de dessin. Nous la remercions vivement de sa contribution.

Ces panneaux ont été doublés d'un radar pédagogique mobile. Il note chaque passage de véhicule, l'heure et la vitesse, dans les deux sens. Installé depuis novembre, les statistiques nous révèlent une vitesse acceptable dans le sens de la montée; dans l'autre sens c'est plus grave. Les fous du volant représentent environ 9% des véhicules enregistrés. Ceci pour le hameau de la Frette. Il ne faut



cependant pas perdre de vue

que ces mêmes fous s'amuse bien dans les virages de la

Frette, puis dans la descente du

village, malgré les chicanes, et

s'éclatent Route de Vézeronce où

il devient très dangereux de

sortir de chez soi, et carrément

suicidaire d'oser se promener à

pied ou à vélo. Il n'y a pas de

cheminement piétonnier sur

cette route. Le radar mobile sera

coin aussi, bien que sa

pas aisée. Nous ne pouvons agir

parfois installé sur ce

manipulation ne soit

qu'en agglomération. Mais l'extraction régulière de ses données et leur traitement

nous permettront d'appuyer nos demandes d'actions auprès de la gendarmerie, ou

d'autres organismes.



parfois installé sur ce manipulation ne soit qu'en agglomération. Mais l'extraction régulière de ses données et leur traitement nous permettront d'appuyer nos demandes d'actions auprès de la gendarmerie, ou d'autres organismes.



Je voudrais aussi aborder le problème de la panne qui prive d'éclairage public toute une partie du hameau de la Frette. Nous en sommes bien désolés, bien que nous n'y soyons pour rien. Le compteur Enedis qui fonctionnait d'ailleurs très bien a été enlevé du vieux transformateur Chemin du Gros Châtaignier et devait être transféré dans le nouveau transformateur situé sur un terrain du lotissement. Or cela n'a pas été fait depuis septembre. Ce n'est qu'au mois de novembre que nous en avons été informés par un riverain. Entre temps il y a eu la coupure de la route qui diminuait le flux de véhicules. Nous avons depuis, fait la connaissance de notre interlocuteur particulier de Enedis, qui n'était pas au courant (j'en conviens : mauvais jeu de mot).

Une enquête est ouverte par Enedis. Nous veillons à ce qu'elle aboutisse dans les meilleurs délais. Je redis aux habitants concernés que nous sommes absolument désolés de cet état de fait et ne pouvons que recommander aux piétons de se munir de dispositifs lumineux et aux automobilistes de lever le pied et redoubler d'attention.



Nous souhaitons, depuis notre installation, rencontrer nos jeunes Saint-Sorlinois. Nous les savons nombreux. Aussi, nous avons lancé dans le Sorl'info de novembre, une invitation « soirée crêpes » à l'intention des collégiens, à rejoindre la chouette équipe du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) qui n'a pas pour vocation de s'intéresser qu'aux seules personnes âgées !



Nous l'avons dit, le Département est très présent auprès des communes. Cependant nos gros dossiers ne peuvent aboutir sans les financements complémentaires de la Région Auvergne Rhône Alpes et de l'Etat, ce qui est le cas pour les chantiers de rénovation de la mairie et la transformation de l'ancienne école en salle des fêtes.

Ces travaux de rénovation, nous les attendions depuis si longtemps ! Nous nous sommes lancés en 2021 dans une opération « safari subventions ». Il nous fallait absolument atteindre le plafond légal de 80% du montant HT. Cette chasse s'est finalement révélée fructueuse et la Région Auvergne Rhône Alpes, ainsi que l'Etat via la Préfecture, ont pallié les manques à hauteur de 20 % chacun, 40 % étant promis par le Département de l'Isère depuis 2021. En septembre, tout a enfin pu débuter. Mener ces deux chantiers en même temps nous permet de faire travailler les mêmes artisans et réaliser ainsi de substantielles économies. Le plus impressionnant a été réalisé : la pose du drain le long du mur de la mairie, et le coulage d'une nouvelle dalle entre les salles du caveau et d'ex-réception.

Ces deux chantiers animent bien le centre du village, et occupent beaucoup notre secrétaire de mairie. Nous n'avons pas eu les moyens d'expatrier les services de la mairie pendant ce temps et nous en accommodons au mieux. Quant à la future salle des fêtes, elle prend forme. Malgré quelques aléas classiques lors de travaux de rénovation, tout devrait être terminé au début du printemps.

Nous serons désormais bien pourvus en salles : le bâtiment de la mairie sera dédié uniquement à l'administration communale. Fini de monter les escaliers lors de vos visites, nous vous recevrons au rez-de-chaussée, dans des bureaux opérationnels.

La salle du caveau sera parfaite pour accueillir des expositions temporaires ou des réunions de famille en journée.





Finis également les vœux dans la salle de motricité de l'école. L'an prochain, nous vous recevrons dans la nouvelle salle des fêtes. Ce lieu, prévu entièrement PMR et sécurisé, équipé d'un point de chauffe a été enjolivé par la dynamique équipe de Saint-Sorlin en Fête. Avec l'aide du Département et du bénéfice du comice agricole de 2018, ils y ont édifié un très beau four à pain, pizza, etc. Et comme ils ne sont jamais à court d'idée, ils envisagent de créer un terrain de boules sur le bas de la cour de l'ancienne école. Cette salle des fêtes pourra être louée aux familles et sera à disposition des différentes associations communales.

Leurs activités ont été quelque peu mises en berne à cause des travaux, et nous en sommes désolés. Mais ce n'est que partie remise et leur impatience à investir les

nouveaux lieux nous réjouissent et sont promesse de convivialité.

Je tiens à remercier chaque responsable de nos associations pour leur énergie et leur temps qu'ils dépensent sans compter. Ces associations sont les piliers de l'animation de notre village. Elles ne sont, certes, pas très nombreuses, mais solides et bien organisées.

L'inauguration de la mairie et de la salle des fêtes aura lieu probablement en juin; tous les Saint-Sorlinois y seront invités, nous comptons sur votre présence et vous en remercions par avance.





Cet automne, nous avons également été contraints de renforcer le mur de soutènement surplombant la cour de l'école, dont l'état s'était brusquement dégradé. Il était également urgent de reprendre la croix proche de l'église, qui penchait dangereusement.

Nous avons encore beaucoup d'autres dossiers sous le coude et c'est frustrant de ne vous en présenter que quelques-uns aujourd'hui. Je

vous invite à suivre l'aventure tous les mois dans les prochains Sorl'Info.



La vie du village ne s'arrête cependant pas aux seules actions des élus. Je profite de ce moment pour saluer notre équipe d'enseignantes.

Nous les félicitons pour leur implication auprès de chacun des enfants et leur accompagnement des familles avec l'organisation de rencontres à thème en coopération avec le Centre Social Odette Brachet. Les deux écoles de notre Regroupement Pédagogique St Sorlin/Vasselin ont obtenu le label E3D, distinction d'un Etablissement en Démarche de Développement Durable.

Nous pouvons être fiers qu'à Saint-Sorlin et Vasselin, les enfants apprennent à prendre soin de la planète.

Je tiens également à féliciter et remercier nos agents pour leur efficacité et implication de chacun dans les tâches qui leur sont imparties. Ils mettent au quotidien leurs compétences au service de tous, que ce soit pour l'accueil du public et le travail administratif, l'entretien des bâtiments et espaces verts, l'accompagnement des jeunes enfants auprès des enseignantes, les services périscolaires du car, la garderie et la cantine.

Enfin, je voudrais m'adresser à mes conseillers municipaux. Voici 3 années que nous avançons ensemble, dans le même esprit. Je vous remercie de votre implication et vous suis très reconnaissante de toute l'énergie que vous déployez, chacun selon votre thématique. Je sais pouvoir compter sur vous.

J'espère avoir réussi à vous faire partager le sentiment qu'on est bien à Saint-Sorlin.

Cependant, si dans votre entourage, vous avez connaissance de personnes isolées ou ayant besoin d'aide, je vous remercie de bien vouloir nous en informer. Le mot solidarité existe vraiment à Saint-Sorlin; nous prendrons soin d'elles.

Avant de terminer par la projection de notre petit film remis à jour qui présente les activités réalisées en 2023 et de laisser la parole aux personnalités qui le souhaitent, je voudrais présenter à chacune et chacun d'entre vous, petits et grands, mes vœux les meilleurs : de trouver une raison d'être heureux en toute chose et en toute circonstance, de réussir ce que vous entreprenez.

Je souhaite aux familles de rester unies, aux bien-portants de garder la santé et aux malades de vite la retrouver et de garder le moral.

Enfin, je terminerais par la citation de l'humoriste Joey Adams :

*« Que tous vos problèmes durent aussi longtemps
que vos résolutions du nouvel an ! »*

RAPPEL : Ne jetez pas vos sapins de Noël n'importe où !

Venez déposer le vôtre **avant le 31 janvier 2024** à l'emplacement dédié à cet effet sur le « Terrain Orcel ».

Une équipe municipale se chargera du broyage des arbustes avec le broyeur réservé auprès du Syclum.



Monsieur Carazzol est décédé le 29 décembre 2023

La municipalité
présente à sa famille et à ses proches
ses sincères condoléances.



Notre matinée tête de veau a été un vrai succès. Toutes les barquettes préparées ont été vendues. Malgré un froid vif, beaucoup de personnes avaient fait le choix de nous rejoindre afin de pouvoir acheter une barquette contenant la fameuse tête de veau ou langue de bœuf si prisée des amateurs.

Merci à tous, clients ou visiteurs, qui nous ont honorés de leur présence. L'équipe de Saint Sorlin en Fête y a été très sensible.

À vous qui nous soutenez depuis plusieurs années, nous vous donnons rendez-vous dans quelques mois pour de nouvelles manifestations.

Petite nouveauté cette année. Saint-Sorlin en Fête organise en partenariat avec les pompiers de Dolomieu une **matinée, le samedi, d'initiation aux gestes qui sauvent**. Si vous êtes intéressé(e)s pour participer à ces formations, dont les dates ne sont pas encore programmées, vous pouvez d'ores et déjà nous le faire savoir en appelant aux numéros suivants :

Gilles : 07 84 00 32 80 - Laurette : 06 25 73 14 79

Gilles Patricot
Président de Saint-Sorlin en fête





VASSELIN

Dimanche 28 janvier à partir de 9h

**Vente de boudins à la
chaudière/buvette sur la place de
Vasselín**

Organisée par l'AICA Vasselín/Saint Sorlin de Morestel



Réservation auprès de :

Rémi, 06 88 88 83 38

Alain, 06 62 35 26 11



Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

secretariatssm@gmail.com

www.saint-sorlin-de-morestel.fr

Accueil

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h